

DÉMANTÈLEMENT DE RÈGLEMENTS : La CTSP s'alarme de l'introduction des « Labour Brokers »

Faisant le bilan pour l'année 2015 et identifiant les défis à relever en 2016, les dirigeants de la Confédération des travailleurs du secteur privé (CTSP) mettent les travailleurs en garde contre le lobbying en cours du secteur privé auprès du gouvernement pour introduire le « labour brokering » à Maurice. Cette pratique consiste pour un employeur à recourir à un courtier pour recruter et gérer sa main-d'œuvre à sa place.

«Malheureusement, nos craintes de voir se répliquer dans le pays, le modèle mis en place par Air Mauritius à travers sa filiale Airmate se concrétisent. Il y a actuellement un fort lobbying du secteur privé auprès du gouvernement pour introduire à Maurice le "labour brokering" », a affirmé le secrétaire de la Confédération des travailleurs du secteur privé (CTSP), Reez Chuttoo. Il animait, hier, au siège de la CTSP, à Rose-Hill, un point de presse pour faire le bilan des activités de cette centrale syndicale durant 2015 et pour élaborer sur les défis auxquels les travailleurs auront à faire face l'année prochaine.

Le « labour brokering » est une pratique des employeurs qui consiste à avoir recours à un courtier (qu'il paie) pour recruter et gérer à sa place sa main-d'œuvre. «Sela ve dir ki aster ou pou travay pou enn patron. Me se pa li ki pou responsab pou ou saler ek ou bann kondisyon travay...Se enn lazans ki ninport kan kapav fer seki li anvi ar ou kouma travailler...Patron la pey l'agence-la ek li aret gagne ou traka...Get kouma ou pou fer...Ou patron aret gayn zafer ek ou, ou ek sou syndika, li gagne zafer zis ar "labour broker"-la, ki li pe peye», a expliqué le syndicaliste.

Selon l'intervenant, contrecarrer l'introduction du « labour brokering » à Maurice sera le plus grand défi que le mouvement syndical aura à relever en 2016.

Reez Chuttoo a rappelé qu'Air Mauritius a créé en 2008 une filiale, Airmate Ltd, qui peu à peu a commencé à recruter de la main-d'œuvre pour travailler pour la compagnie nationale d'aviation sans pour autant être sur le "permanent establishment" de MK. «Bann employe Airmate met mem iniform ki employe Air Mauritius, fer mem travay, dans mem plas, me gagne mwins ek travay dan kondisyon pli deplorab ki bann travailler Air Mauritius», a-t-il expliqué. «Se enn diskriminasyon inakseptab. Depi 3/4 an nou pe lager pou ki Air Mauritius aret sa pratik la ek anbos sa bann travailler la lor so pay-roll. Problem la ankor antie...Nou apel sa 'gangstérisme économique', kot bann patron dereglemant tou bann lakor ek fer seki zot oule pou explwat travailler a outrans !», a-t-il déploré.

Reez Chuttoo a rappelé qu'il avait mis en garde dans le passé les travailleurs du pays et le gouvernement contre le risque de voir cette « pratique scandaleuse » s'étendre aux autres compagnies du secteur privé. «Zordi ena enn lobby sekter prive ki pe pous gouvernma introdwiir "labour brokers" dan pei...Pran kont, travailler, bann "gangster de lekonomi" pe vinn pli for dan pei si zot reisi fer gouvernman adopte "labour brokers" !», a-t-il prévenu.

Le syndicaliste explique que le secteur privé argue qu'il y a un taux d'absentéisme très élevé (surtout les lundi) pour justifier leur demande auprès du gouvernement pour avoir recours à des « labour brokers ». « Gouvernma bizin realize ki si travailler absan, se pa parski li pares. O kontrer. Se parski li al fer enn lot travay pou zwoinn lede boutt

parski so saler tro ba », explique-t-il.

Dans ce contexte, Reez Chuttoo dit déplorer que le gouvernement n'a pas encore respecté sa promesse pour réviser au plus tard depuis décembre 2014 les 14 Remuneration Orders qui déterminent les salaires et autres conditions d'emploi de plus de 400 000 travailleurs des divers secteurs de l'économie du pays. «Fors gouvernma reviz sa 14 RO la pou enn lot defi en 2016», a-t-il annoncé.

Des amendements à l'Employment Rights Act et à l'Employments Relations Act pour mieux protéger les intérêts des travailleurs, l'introduction du Portable Severance Allowance Fund et celle du Salaire Minimum sont les autres défis à relever l'année prochaine, a affirmé le syndicaliste.

Reez Chuttoo a annoncé pour le 23 janvier prochain un rassemblement au siège de la CTSP pour discuter de la stratégie contre les « labour brokers ». Le 6 février, aura lieu la toute première mobilisation des travailleurs dans les rues de Rose-Hill. «Travayer bizin realize ki patron finn fini fer zot linite à travers Business Mauritius...Kan eski li pou realise ki li osi li bizin mobilize dan linite pou defann so lintere?», s'est-il demandé.

Une forme d'externalisation

Le « labour brokering » est une forme d'externalisation (« outsourcing ») pratiquée notamment en Afrique du Sud où des courtiers (« labour brokers ») leur procurent leur main-d'œuvre contre paiement. Les labour brokers diffèrent des agences de recrutement dans le sens que (contrairement aux agences qui recrutent seulement), ils gèrent tous les aspects de l'emploi de l'employé (les interviews, le recrutement, la gestion des ressources humaines, le salaire et le payroll, le transport etc...) En somme, au lieu de louer les services d'un employé, la compagnie paie un « labour broker » qui « loue » l'employé à sa place.

Détournement du développement

L'expression « gangsters de l'économie » a été inventée par Raymond Fisman et Edward Miguel dans leur livre « Les gangsters de l'économie : Corruption, violence et pauvreté des nations » (2008) pour dénoncer les gouvernements, les bureaucrates et les trafiquants qui détournent l'aide au développement et exploitent les travailleurs. Les deux auteurs proposent dans leur livre des méthodes originales et ingénieuses pour lutter efficacement contre la pauvreté et la misère économique, terreaux de la corruption, de la violence et de l'instabilité politique.